

CENTRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS) 2012

Le CNDS conditionne en partie le fonctionnement du mouvement sportif par la dotation d'aides diverses destinées à favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre : aide à l'accès aux clubs, à l'activité sportive, à la promotion du sport, aux événements sportifs, au soutien aux activités périscolaires, à l'investissement, etc.

Pour 2012, l'enveloppe globale du Limousin s'est élevée à **2 313 976 €**, soit 3 976 € de plus que l'année précédente. Les différentes enveloppes fléchées se sont élevées à : 142 000 € pour l'accompagnement éducatif, 61 100 € pour la dotation complémentaire (relative aux événements sportifs en lien avec le développement durable et à l'opération 1 000 jeunes bénévoles) et 200 376 € pour les équipements sportifs. La part régionale du CNDS traditionnel correspond donc à **1 910 500 €**, soit 3 500 € de plus qu'en 2011.

La Commission paritaire territoriale du CNDS, co-présidée par le Président du CROS Limousin, réunie en Préfecture, les 24 janvier, 3 juillet et 24 septembre 2012, a décidé d'attribuer **35 %** de la part CNDS traditionnel aux mouvements régionaux, soit **658 863 €**, pour le financement des actions des Ligues et Comités régionaux.

65 % de la part CNDS traditionnel, soit **1 216 637 €**, ont été attribués aux départements et aux clubs. En fonction des orientations générales, des domaines d'intervention et des objectifs fixés, les parts départementales ont été définies comme suit :

Corrèze : 393 095 € soit 21 % de la part CNDS traditionnel et 32 % de la part départementalisée pour 51 Comités départementaux et 190 associations :

- Plus 45 880 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- Plus 20 246 € alloués à 1 projet d'équipement sportif,
soit un total de **459 221 €**.

Creuse : 249 775 € soit 13 % de la part CNDS traditionnel et 20 % de la part départementalisée pour 26 Comités départementaux et 105 associations :

- Plus 29 152 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- Plus 65 000 € alloués à 4 projets d'équipements sportifs
soit un total de **343 927 €**.

Haute-Vienne : 573 767 € soit 31 % de la part CNDS traditionnel et 48 % de la part départementalisée pour 42 Comités départementaux et 313 associations :

- Plus 66 868 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- Plus 115 130 € alloués à 10 projets d'équipements sportifs,
soit un total de **755 765 €**.

CNDS Traditionnel

Les orientations de répartition des crédits s'inscrivent dans la continuité des objectifs des dernières années, en visant toutefois un accroissement de la pratique auprès des jeunes scolarisés, des femmes, des habitants des quartiers populaires ou des zones rurales et des personnes en situation de handicap.

Sur l'enveloppe dédiée aux mouvements régionaux (658 863 €.) :

69 dossiers ont été étudiés par la commission ad hoc du CROS Limousin.

63 Ligues ou Comités régionaux ont été dotés au titre du CNDS 2012 :

- 27 Ligues et Comités régionaux de sports olympiques,
- 23 Ligues et Comités régionaux de sports non olympiques,
- 12 Ligues multisports ou affinitaires,
- 01 CROS Limousin.

Plusieurs autres dossiers ont également été instruits et dotés : CDOS Corrèze, CDOS Creuse, CDOS Haute-Vienne, CRIB Limousin, Commission SSV Limousin, Profession Sport Limousin, etc.

Un travail de synthèse est réalisé en interne. Tous les dossiers sont instruits par le Bureau du CROS Limousin afin d'établir le montant de l'aide et d'émettre un avis motivé. Plusieurs réunions de travail entre les services de l'Etat et le Bureau permettent les ajustements nécessaires.

La dotation aux sportifs de haut niveau prélevée sur la part régionalisée du CNDS a été de **35 000 €**. Cette enveloppe est l'objet d'une répartition concertée entre les trois Conseils généraux, le Conseil Régional et l'Etat avec le CROS Limousin. Ce qui permet de soutenir les **162** sportifs de haut niveau, espoirs et partenaires d'entraînement, listés saison 2012, (cf. commission sportifs de haut niveau).

CNDS Equipements

15 dossiers de demande de CNDS équipement ont été subventionnés au niveau territorial pour un montant total de **200 376 €** disponibles et répartis comme suit, 112 273 € vers les jeunes scolarisés et 88 103 € pour les quartiers et l'accessibilité :

- 1 projet en Corrèze (20 246 €),
- 4 projets en Creuse (65 000 €),
- 10 projets en Haute-Vienne (115 130 €).

FORMATION

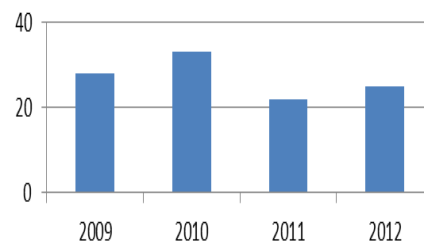
Le programme de formation initié par le CROS Limousin est ouvert aux dirigeants bénévoles. En constante évolution depuis sa création, il est adapté à la demande et au plus près des besoins du terrain. Les différents thèmes abordés sont dispensés par l'animateur du Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles du Limousin et par des intervenants ou organismes extérieurs pour des sujets spécifiques.

Le catalogue de formation, très largement diffusé auprès des mouvements sportifs, est disponible en version papier ou en ligne sur le site Internet du CROS Limousin.

Le programme proposé dans les trois départements permet à de nombreux dirigeants d'enrichir leurs connaissances et ainsi de répondre à leurs attentes.

La formule « formation à la carte » est toujours d'actualité. Les thèmes abordés sont ceux souhaités par la structure organisatrice. Les séances sont programmées et organisées en liaison étroite avec le porteur du projet.

FORMATIONS	2009	2010	2011	2012	Totaux
Nbre de séances	28	33	22	25	108
PROGRAMME	17	25	16	18	76
nombre stagiaires	163	175	103	156	597
Nombre clubs	136	116	74	117	443
CARTE	11	8	6	7	32
nombre stagiaires	289	133	160	115	697
Nombre clubs	192	92	85	55	424
Totaux stagiaires	452	308	263	271	1294
Totaux clubs	328	208	159	172	867

Nombre de séances


Généralement, le nombre de séances est relativement important en début d'olympiade, puis il s'atténue les deux dernières années. Néanmoins, une moyenne de 30 séances par an sur l'olympiade témoigne de la vitalité et de la nécessité du dispositif de formation du CROS Limousin.

Au total, **1294** stagiaires (325 stagiaires en moyenne par an) représentant **867** structures sportives (217 associations en moyenne annuelle) ont participé aux formations du CROS Limousin.

CRIB (Centre de Ressource & d'Information des Bénévoles)

Conseils

Sur 4 années d'activités, le CRIB a traité près de **450** demandes dont les 2/3 portent sur l'emploi et la Convention collective nationale du sport (CCNS).

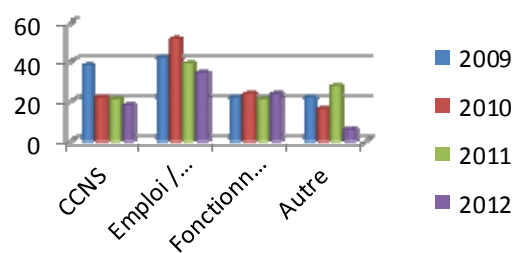
Accompagnements

DLA 2010 (une cinquantaine d'heures d'aide à la création du GE Koryo Taekwondo Limousin)

Soutiens aux Ligues et Comités régionaux

- Colloque sur le projet de développement,
- Outils diagnostic et projet de développement,
- Audition et accompagnement de Ligues sur leur projet de développement.

Sujets en nbr.	2009	2010	2011	2012
CCNS	38	22	21	24
Emploi / Charges	42	52	39	38
Fonctionnement	22	24	21	32
Autre	22	16	28	9
Total	124	114	109	103

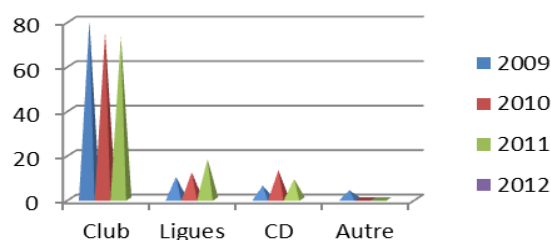


Créé pour conseiller et accompagner les structures sportives dans leur ensemble, le CRIB Limousin a été sollicité dans la majorité des cas par les clubs sportifs.

A noter que les trois départements de notre région sont concernés, même si la répartition reste inégale entre eux.

Depuis l'ouverture de la Maison régionale des sports du Limousin en juillet 2011, les Ligues et Comités régionaux sollicitent de plus en plus de soutien auprès du CRIB.

Structures en %	2009	2010	2011	2012
Club	80	75	73	67
Ligues	10	12	18	21
CD	6	13	9	11
Autre	4	0	0	1

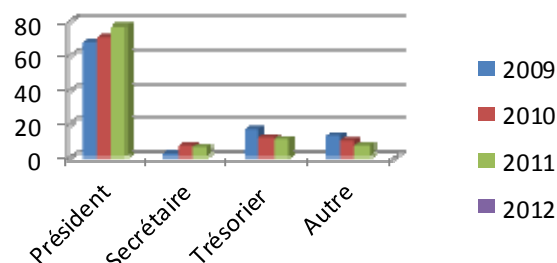


Le CRIB Limousin permet aux dirigeants d'associations sportives de bénéficier d'un point d'information spécialisé et d'un accompagnement personnalisé.

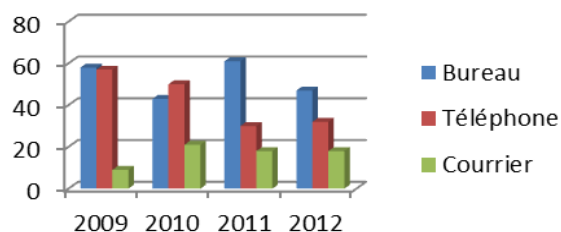
La personne ressource affectée au CRIB est à la disposition de tous les acteurs du mouvement sportif régional, plus particulièrement des dirigeants bénévoles, qu'ils soient employeurs ou non.

Aidés et confortés dans leurs tâches de manière concrète, les dirigeants peuvent ainsi pleinement se consacrer à leur mission première, à savoir celle du développement de leur discipline en particulier et du sport en général.

Fonctions en %	2009	2010	2011	2012
Président	68	71	77	65
Secrétaire	2	7	6	12
Trésorier	17	12	11	14
Autre	13	10	7	6



Contact en nbr	2009	2010	2011	2012
Bureau	58	43	61	51
Téléphone	57	50	30	34
Courrier	9	21	18	18



IMPACT EMPLOI ASSOCIATION

Le CROS Limousin, désigné tiers de confiance par l'URSSAF du Limousin, propose le service **Impact Emploi Association**. Dispositif ouvert à toutes les associations de moins de 10 salariés (équivalent temps plein) relevant du régime général : structures sportives prioritairement mais pas obligatoirement.

Le dispositif existe depuis le 1^{er} janvier 2003. Il a été déployé par le Bureau du CROS Limousin, et la détermination de son Président, afin d'apporter et de garantir un réel service aux dirigeants employeurs et par la même favoriser la pérennisation des emplois.

Le logiciel développé par l'URSSAF est systématiquement mis à jour lors de modification de taux. Il permet d'établir avec une grande précision, les bulletins de paies des salariés et de fournir aux associations l'ensemble des déclarations sociales trimestrielles et annuelles.

Les différents documents sont transmis à l'employeur par courrier électronique au format mode protégé PDF (Portable Document Format). Les déclarations des charges sociales sont adressées directement aux différents organismes collecteurs par télétransmission.

En 2009, le CROSLIM comptabilise près de 100 (99) structures bénéficiaires du dispositif. Cela représente une moyenne mensuelle d'un peu moins de 200 feuilles de paye, ce qui a nécessité la création d'un poste salarié mi-temps et permis sa pérennisation au sein du CROS Limousin.

Cette même année, une nouvelle version du logiciel Impact Emploi est installée courant janvier.

Deux objectifs pour le Bureau du CROS Limousin :

- 1)- lever un frein à l'embauche dans le secteur associatif par une prise en charge globale à moindre coût des formalités liées à l'emploi d'un ou plusieurs salariés.
- 2)- dégager les dirigeants associatifs employeurs des tâches administratives liées aux salaires, afin qu'ils puissent se consacrer sereinement à leurs objectifs prioritaires, l'organisation de la pratique et le développement de leurs disciplines sportives.

En 2010, le CROS Limousin comptabilise plus de 100 (104) structures bénéficiaires du dispositif, toujours en augmentation. Cela représente une moyenne mensuelle de près de 200 feuilles de paye.

Le dispositif Impact Emploi Association proposé par le CROS Limousin répond concrètement aux objectifs fixés et aux attentes des dirigeants employeurs. C'est aussi là un service de proximité, un interlocuteur unique, qui rassure, apporte une certaine sécurité et le respect des délais.

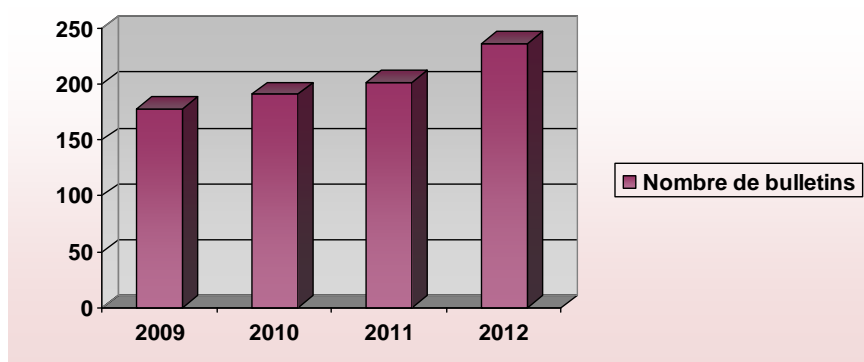
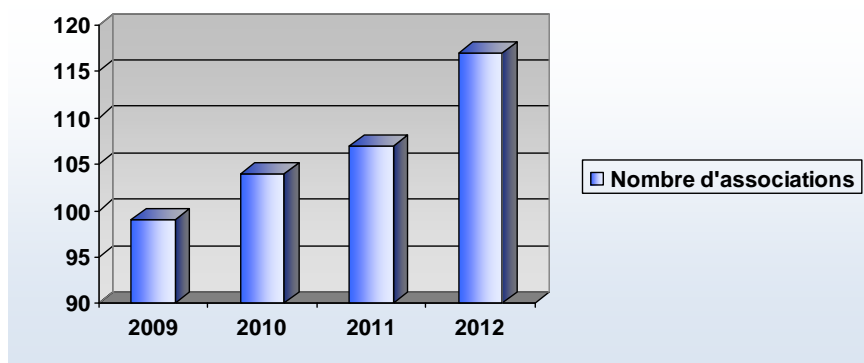
En 2011, le CROS Limousin comptabilise près de 110 (107) structures bénéficiaires du dispositif avec un turnover annuel d'une dizaine d'associations. Ce qui représente une moyenne mensuelle de plus de 200 feuilles de paye.

En 2012, le CROS Limousin, tiers de confiance, renouvelle la convention avec l'URSSAF Limousin. Dans le but de simplifier la gestion des cotisations sociales des associations, le CROS Limousin via Impact Emploi propose dès à présent la possibilité de régler les charges URSSAF par télérèglement.

En janvier 2012, on note 195 bulletins pour 107 associations. A la fin du 1^{er} semestre, on constate une stagnation. 3 structures déclarent ne plus avoir de salarié, en contre partie 3 nouvelles associations adhèrent au dispositif. Le nombre de bulletins à exécuter baisse sensiblement, ce qui s'explique souvent par la fin des contrats aidés, à l'approche de l'été ou en fin de saison sportive.

Au 2^{ème} semestre, une douzaine d'associations passent une convention Impact Emploi avec le CROS Limousin, avec pour effets immédiats la réalisation d'une quarantaine de bulletins supplémentaires.

En cette fin d'année 2012, Impact Emploi Association du CROS Limousin édite **236** bulletins de salaires mensuels et réalise **117** déclarations trimestrielles et récapitulatives annuelles pour les associations adhérentes. De nouvelles associations apparaissent, créant ainsi de nouveaux emplois majoritairement aidés.



La Maison régionale des sports du Limousin, l'édition d'une nouvelle plaquette de promotion et le bouche à oreille ont permis aux Présidents et aux trésoriers de nombreuses structures associatives de découvrir ce service. Au-delà de l'aspect symbolique de ce partenariat, le CROS Limousin réaffirme sa mission en matière de soutien aux structures sportives. Au travers d'Impact Emploi Association le CROS Limousin contribue pleinement à l'aide à l'emploi dans le milieu sportif associatif et au développement du sport en Limousin.

COMMISSION SPORT SANS VIOLENCE

Le dispositif, initié par les services de l'Etat, est porté depuis le 1^{er} janvier 2010 par le CROS Limousin. Le dit observatoire change de statut et devient une Commission interdépendante du CROS Limousin, le 13 avril 2010. Cette Commission a pour objet la lutte contre la violence, les incivilités et les discriminations dans le sport. Elle est alors identifiée comme étant le seul dispositif de prévention multisports en France ouvert à toutes les disciplines sportives.

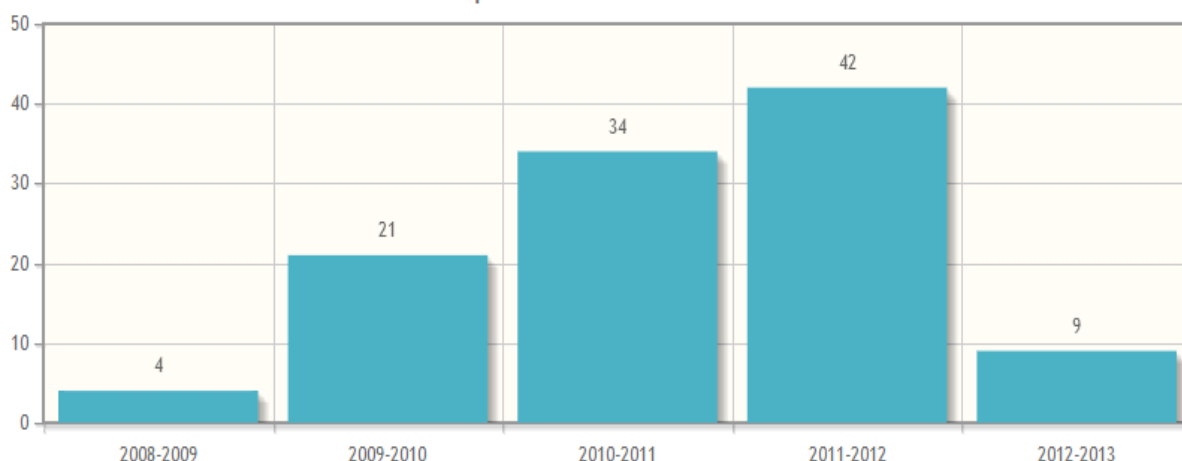
La Commission du CROS Limousin est composée d'une douzaine de membres, issus de disciplines diverses. En plus de son objet, deux axes de travail prioritaires lui ont été définis par le Bureau directeur du CROS Limousin : la régionalisation du dispositif et l'ouverture à toutes les disciplines. Si l'ouverture vers les disciplines est en passe d'être réussie, la régionalisation du dispositif est plus difficile à mettre en œuvre, le manque de personnes relais sur les autres départements, est une des causes identifiées. A ce titre les CDOS 19-23-87 devraient être un point d'appui - relai.

Depuis 2008, les actions mises en place par la Commission concernent toutes les disciplines sportives et s'orientent vers des actions multisports :

- Plus de **105 actions de prévention, de sensibilisation et de communication** ont été menées en Limousin,
- Près de **400 rencontres « dites sensibles »** ont été observées par le groupe d'observateurs multisports (agissant en binôme),
- Près de **20 interventions de formations** ont été dispensées aux candidats aux diplômes d'Etat, aux formations fédérales, en milieu carcéral (Centre pénitencier d'Uzerche), en milieu scolaire (agents de prévention et de sécurité des collèges, etc.),
- Plus de **75 000 personnes sensibilisées** en Limousin (tous les acteurs du mouvement sportif).

⇒ **Actions de prévention, de sensibilisation, de développement et de communication** : Prôner les valeurs du sport (fair-play, respect des autres et des règles) – lutter contre toutes les formes de discriminations (racisme, sexisme, homophobie, handicap,...) – combattre les incivilités dans et autour de nos terrains de jeux (verbales, physiques, pression,...) – communiquer lors d'évènements ou de rencontres de niveau régional – mettre en place des projets mutualisés, avec plusieurs Ligues ou Comités et développer des actions innovantes.

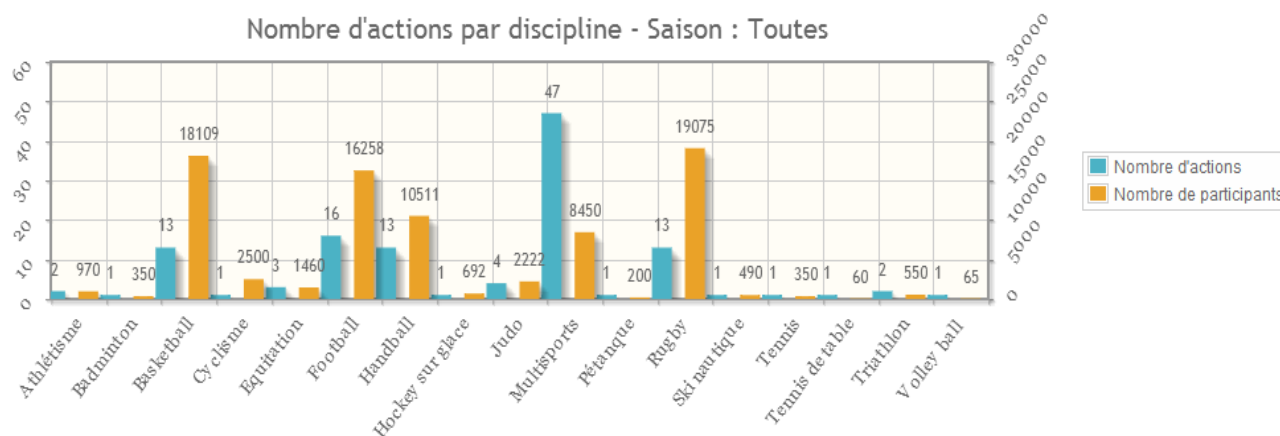
Nombre d'actions par saison - Période : Toutes / Toutes



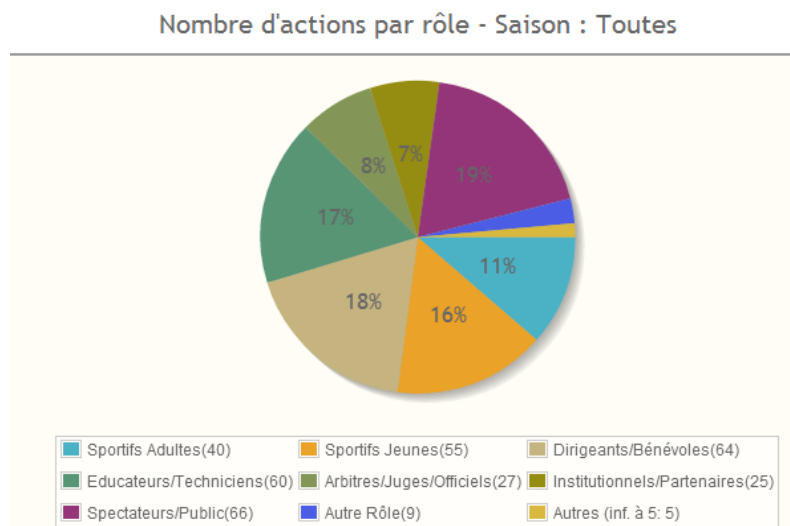
Plus de 105 actions de prévention ont été menées de 2008 à 2012 avec une évolution progressive d'une saison à l'autre. L'objectif est d'atteindre les 60 actions et de tripler le nombre d'actions de prévention par saison (12 la dernière saison).

Depuis 2008, hors les 4 disciplines historiques et d'équipes (Basket-ball, Football, Handball et Rugby) 12 nouvelles disciplines ont rejoint le dispositif et mené un certain nombre d'actions avec la Commission du CROS Limousin : Athlétisme, Badminton, Cyclisme, Equitation, Hockey/glace, Judo, Pétanque, Ski nautique, Tennis, Tennis de table, Triathlon et Volley-ball.

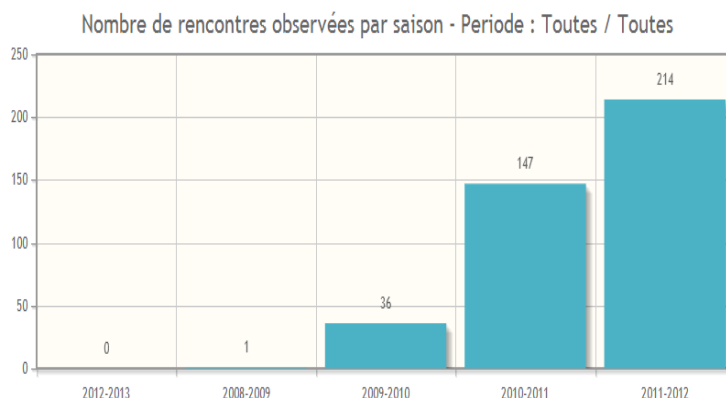
Exemples d'actions : City Raid Andros, projet « sport et citoyenneté », actions sport sans violence avec le : CSP Limoges - LABC en Limousin - Limoges Football Club - CAB Corrèze, Tournoi international de la JS Lafarge. Opération « Bouge tes méninges », journée multisports « mixité handicap » Ambazac (87), 1^{ère} rencontre régionale sur les discriminations, table ronde sur l'arbitrage, match d'improvisation théâtrale sur la violence dans le sport, tournoi féminin de tennis GDF Suez à Couzeix (87), etc.



18 % des actions menées, par la Commission sport sans violence, concernent les dirigeants/bénévoles
 17 % les éducateurs et 16 % les jeunes sportifs (stages sportifs, pôles espoirs, etc.).

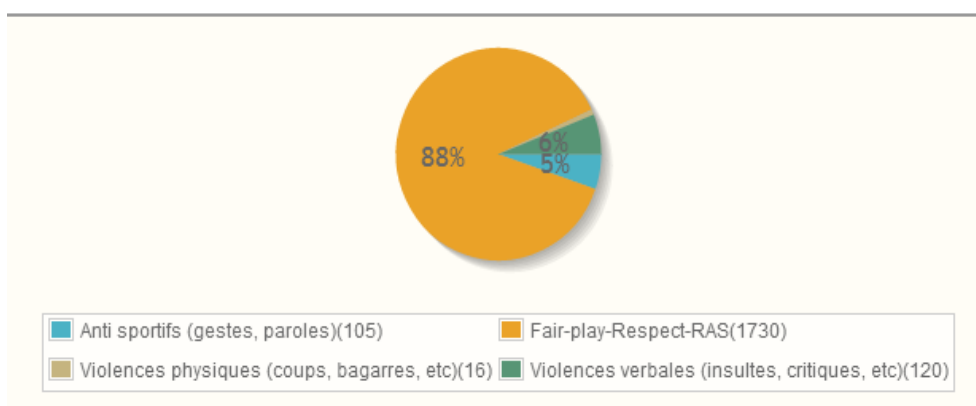


⇒ **Actions d'observation** : les rencontres dites sensibles et ciblées par les disciplines sont observées et avec pour mission la prévention : près de vingt observateurs agissant en binômes et de manière visible, rendent compte du déroulement de la manifestation, via une fiche d'observation. Le document transmis au CROS Limousin permet d'alimenter une base de données, d'établir des statistiques et par la suite d'orienter les actions de la Commission, mais aussi celles des Ligues ou Comités régionaux concernés.



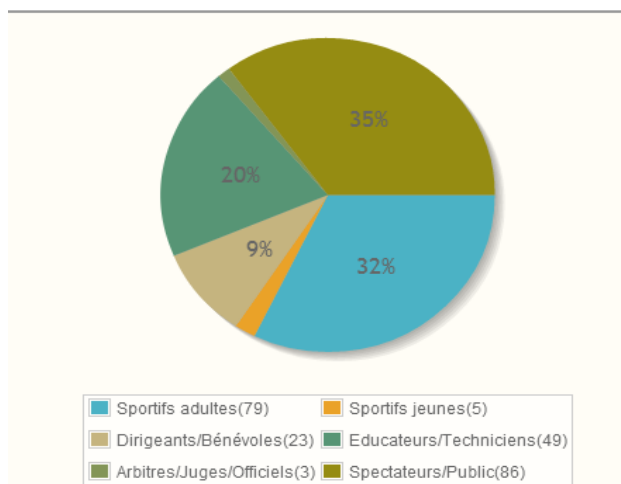
305 rencontres de football, 45 matchs de basketball, 39 rencontres de handball, 5 de rugby et 4 Ligues régionales ont sollicité la Commission afin d'observer des manifestations et pouvoir se rendre compte de l'attitude des acteurs sportifs dans leur discipline : Hockey/glace, Pétanque, Athlétisme, Equitation...

Nature des observations - Saison : Toutes



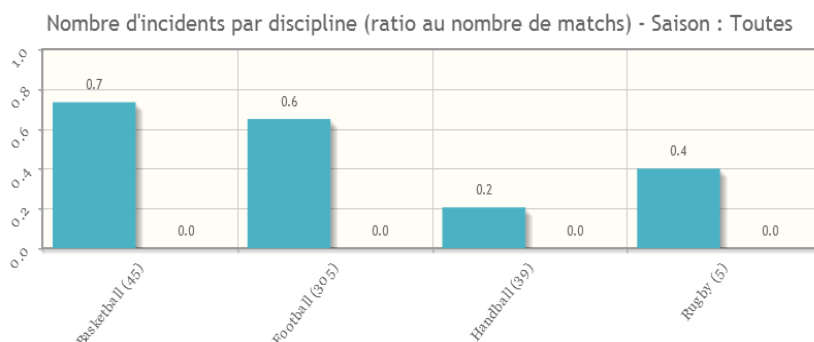
Sur plus de 400 rencontres sensibles observées, 88 % de celles-ci se déroulent sans aucun incident. 6 % concernent des violences verbales et 5 % des violences physiques.

Nombre d'incidents par rôle - Saison : Toutes



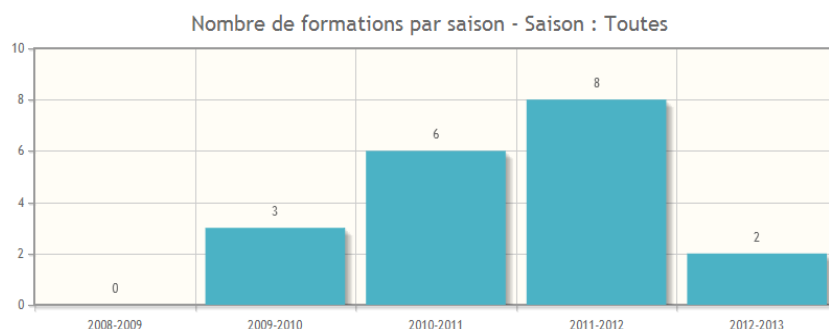
Cette base de données « statistiques » permet à tous de savoir quelle est la provenance de la violence ou des incivilités lors des rencontres observées par la Commission sport sans violence du CROS Limousin:

- 35 % viennent des spectateurs,
- 32 % concernent les sportifs adultes,
- 20 % proviennent des éducateurs sportifs : ce constat interroge, sur le rôle et la responsabilité d'un individu d'encadrement lors d'une rencontre sportive...



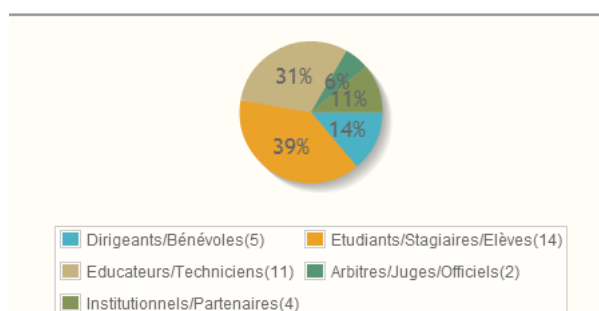
Sur les 45 matchs observés au basketball, le constat est de 0.7 % de violences. Sur les 305 rencontres observées au football le constat est de 0.6 % de violences.

⇒ **Actions de formation et d'information** : intervenir sur la thématique du sport sans violence lors formations fédérales (arbitres, éducateurs), en milieu carcéral et lors des diplômes d'Etat (BEES, BPJEPS, DEJEPS). Sensibiliser les acteurs du mouvement sportif lors des samedis dits « sport sans violence » sur toute la région Limousin.



Une vingtaine d'interventions sur un module, sport sans violence, lors des formations : BPJEPS « Activités Physiques pour Tous », DEJEPS « Animation Sociale et Vie Local », BEES 1^{er} degré Tronc commun, formation carcérale « mobilisation éthique et insertion », et la formation des Agents de prévention et de sécurité des collèges...

Nombre de formations par rôle - Saison : Toutes



39 % des formations concernent les stagiaires aux diplômes d'Etat et 31 % ont été en destination des éducateurs / techniciens et 30% autres et diverses actions de formation information, dirigeants, arbitres, institutionnels, etc.

Le fonctionnement de la dite Commission du CROS Limousin a été assuré par un salarié jusqu'au 31 octobre 2012, salarié dont la mission a contribué à la promotion et au développement de la Commission auprès de tous les acteurs du monde sportif régional et des différents partenaires concernés. Actuellement, un jeune en contrat de service civique au sein du CROS Limousin, assure la continuité, le suivi et le fonctionnement de la dite Commission, avec quelques limitations liées à son statut.

En raison de l'originalité du concept, la Commission sport sans violence du CROS Limousin, a été intégrée au sein du Comité national de lutte contre les discriminations. Cela a permis la réalisation en Limousin de clips sur la lutte contre les discriminations dans le sport. Leur diffusion officielle s'est tenue le lundi 23 janvier 2012, au cinéma les Grands Ecrans Limoges Esther, en présence de l'ensemble des acteurs et des partenaires du mouvement sportif régional.

MAISON REGIONALE DES SPORTS « GAÏA »

Tête de réseau et interlocuteur privilégié du Conseil régional du Limousin, le CROS Limousin s'est vu confier l'animation de la Maison régionale des sports du Limousin « Gaïa ». Un récapitulatif des principales actions réalisées vous sera présenté ultérieurement via un powerpoint.

Le CROS Limousin, le service des sports et les services informatiques de la région Limousin, ont développé le site Internet de Gaïa. Il est accessible à l'adresse www.gaielimousin.fr. Il permet notamment de consulter l'annuaire des occupants ou de réserver des salles en ligne. Le site reste évolutif, à moyen terme, un espace collaboratif dédié, en cours d'étude, devrait pouvoir être accessible.

Les salles de réunion, relativement bien équipées, enregistrent un fort taux d'occupation. Elles témoignent de l'importance des besoins exprimés par le mouvement sportif régional, de disposer d'espaces adaptés.

La Maison régionale des sports du Limousin, agréable au quotidien, est un remarquable outil, une force pour le développement du sport régional Limousin, à un moment où le mouvement sportif se doit de réaffirmer son engagement en faveur du plus grand nombre et de l'élite, mais aussi et surtout à son unicité, au-delà des différences entre ses composantes.

BILAN DES LIGUES ET COMITES REGIONAUX

Le service des sports de la Région Limousin et le CROS Limousin ont reçu les Présidents, de Ligues et de Comités régionaux, pour dresser le bilan de l'olympiade. Cela afin de cerner au mieux les problématiques des mouvements sportifs régionaux, de préparer un nouveau plan de développement et après établir les prochaines conventions d'objectifs avec la Collectivité territoriale régionale.

CONFERENCES

Sport et maladies cardiovasculaires

Le CROS Limousin, le Comité régional EPGV, les Médaillés Jeunesse et Sport, et la Fédération de Cardiologie du Limousin ont organisé le 28 mars 2012 une conférence débat avec pour thème « sport et maladies cardiovasculaires ». Plus d'une soixantaine de personnes ont pris part à cette réunion. La séance a été animée par le responsable du service cardiologie du CHU de Limoges et Président de la Fédération de cardiologie du Limousin, avec l'intervention de salariés du Comité régional EPGV et du Comité régional de Natation.

Sport et nouveaux médias

Le CROS Limousin, avec Feelin'Sport (agence de communication dans le sport), a organisé le 13 juin 2012 une conférence avec pour thème « sport et nouveaux médias ». Une cinquantaine de participants assistent à cette réunion animé par le responsable de Feelin'Sport, agence de communication digitale. L'objet est d'informer les dirigeants, afin qu'ils puissent appréhender au mieux les nouvelles technologies de l'information et de communication, les enjeux et les risques qui peuvent y être liés. Sites Internet, réseaux sociaux, etc., ont été abordés et développés..

Conventions d'objectifs quadriennales

Le CROS Limousin et le service des sports du Conseil régional du Limousin ont organisé et présenté conjointement, le 18 septembre 2012, une synthèse des bilans, des Ligues et Comités régionaux, relatifs à l'olympiade. Ce colloque était animé, tour à tour, par les agents du service des sports de la Région Limousin et l'animateur du CRIB du CROS Limousin. La réunion a rassemblé plus de 70 participants, dont les Présidents, de Ligues et Comités régionaux, relativement concernés.

Réunions diverses

Plusieurs autres réunions ont été mises en place par le CROS Limousin et ses Commissions, sports de nature, développement durable, sport sans violence, qui à chaque fois, dans le cadre de leur objet, ont rassemblé un très grand nombre de participants, acteurs et partenaires, concernés par ces interventions et travaux.

PROMOTION & COMMUNICATION

Un groupe, composé d'élus et de salariés, identifie les besoins et travaille sur tous les éléments de promotion et de communication, interne ou externe, nécessaires au CROS Limousin,.

CrosLim'Info

L'édition du bulletin d'information, renommé « CrosLim'Info », se poursuit, en partenariat avec le Crédit Mutuel. Edité à 1000 exemplaires, il est diffusé auprès des structures du mouvement sportif régional, des collectivités locales et territoriales du Limousin. L'édition papier est encore nécessaire, elle est aujourd'hui très complémentaire aux nouvelles technologies de l'information.

Ce bulletin trimestriel d'information permet la promotion des actions menées par le CROS Limousin et les disciplines qui le souhaitent.

Il est également possible de consulter le CrosLim'Info en surfant sur le site Internet du CROS Limousin.

Annuaire

L'annuaire des Ligues et Comités régionaux du Limousin permet de disposer d'un outil regroupant et identifiant l'ensemble des mouvements sportifs. Il centralise les données relatives aux structures sportives régionales. Il est accessible sous une forme dématérialisée sur le site Internet du CROS Limousin, sa mise à jour est régulière et s'effectue directement avec les mouvements.

Site Internet

Le site Internet créé par le CROS Limousin est disponible à l'adresse www.croslimousin.fr. L'actualisation est simplifiée, la navigation permet notamment de retrouver : les comptes rendus d'évènements, les informations relatives au sport, l'annuaire des Ligues et Comités régionaux, le catalogue de formations, les conventions et les associations adhérentes à Impact Emploi, ou encore les dernières éditions du CrosLim'Info, etc.

Le CRIB Limousin et la Commission sport sans violence disposent d'espaces dédiés au sein du site.

A noter que le site s'enrichit de nouveaux articles et de nouvelles pages dans le but d'apporter la bonne information et des réponses aux dirigeants et utilisateurs avertis.

Les Ligues et Comités régionaux ont à leur disposition un espace dédié afin d'assurer la promotion la plus large possible de leurs événements, et d'y actualiser leurs activités.

COMMISSION SPORT HAUT NIVEAU

La Commission sport haut niveau, au sein de laquelle le CROS Limousin représente le mouvement sportif régional, regroupe la DRJSCS Limousin, le service des sports de la Région Limousin, les trois DDCSPP 19, 23, 87, et les représentants des trois Conseils généraux. Après en avoir débattu, la Commission attribue des aides individuelles aux sportifs « athlètes de haut niveau », figurant sur les listes officielles.

Les crédits CNDS fléchés et gérés à parité entre le CROS Limousin et les services de l'Etat, sont répartis, abondent ou suppléent les aides allouées par les différentes collectivités territoriales.

En 2012, 162 sportifs listés et recensés en Limousin « sportifs de haut niveau », 114 d'entre eux ont déposé une demande d'aide. Sur les 114, seuls 66 ont bénéficié du CNDS, uniquement ceux non bénéficiaires d'une dotation par les Collectivités territoriales (200 à 2200 € de dotation par sportif),

- 17 300 € pour les athlètes listés haut niveau la dotation moyenne est de 1000 €,
- 17 700 € pour les espoirs et partenaires d'entraînement la dotation moyenne est de 360 €.

L'enveloppe dédiée aux athlètes de haut niveau de 35 000 € a été répartie dans son intégralité. 1 000 €uros ont été spécialement affectés à Jean François DUCAY pour se rendre aux jeux paralympiques de Londres 2012, où celui-ci décroche une brillante médaille d'Argent.

COMMISSION MEDICALE

En 2012, la Commission médicale du CROS Limousin, animée par le Docteur Martine PREVOST, a organisé une formation à la lecture de l'électrocardiogramme (ECG). Cette soirée d'information a regroupé une vingtaine de personnes, organisateurs de manifestations sportives et médecins.

OBSERVATOIRE DU SPORT EN TERRITOIRE LIMOUSIN

Le CROS Limousin est membre du Comité de pilotage. Cet observatoire est chargé d'analyser la pratique du sport en territoire Limousin au côté de la DRJSCS, du Conseil régional du Limousin, de l'INSEE, de Prisme Limousin et du CDES en charge de l'étude.

En 2012, l'observatoire a mené une étude répondant à la question « **Quelle organisation demain pour le sport en Limousin ?** ». L'enquête réalisée par les services du CDES, des tables rondes ont été organisées pour permettre de recueillir et de confronter les différents points de vue. Le compte rendu de l'étude a été récemment publié, est en ligne sur le site du CDES (www.cdes.fr).

EMPLOIS ASSOCIATIFS REGION LIMOUSIN

Dans le cadre des emplois associatifs mis en place par le Conseil régional du Limousin, le Bureau restreint du CROS Limousin émet un avis motivé sur les dossiers relatifs au domaine sportif. Cela afin d'apporter une aide à la décision aux élus de la Collectivité territoriale. Cette action n'a concerné que quelques dossiers en 2012 du fait des nouvelles orientations du Conseil régional du Limousin.

CONFERENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DU SPORT

Le sport prenant une place prépondérante dans notre société, cette instance de concertation attendue par l'ensemble du mouvement sportif régional Limousin, devrait au sein de la Maison régionale des sports du Limousin prendre de l'ampleur.

Cet espace d'échanges apparaît être une nécessité pour conduire une véritable politique sportive de développement et d'aménagement du territoire Limousin, avec tous les décideurs que sont les Collectivités locales et territoriales, l'Etat et le mouvement sportif régional.

En 2012, les trois commissions, « Aménagement du territoire », « Emploi professionnalisation » et « Sport de nature » ont poursuivi leurs travaux débutés en 2007.

La commission « Emploi professionnalisation » s'est réunie à plusieurs reprises. Une étude en matière d'offre de formation, gestion et de direction d'associations sportives, a été réalisée. Elle a permis la création d'un portail sur le site Internet de Gaïa. Les organismes agréés proposant des formations destinées aux mouvements sportifs devraient afficher leurs thèmes et leurs calendriers sur le site.

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

La convention de partenariat, entre le Crédit Mutuel du Limousin et le Comité Régional Olympique et Sportif du Limousin, est reconduite tacitement par les deux parties prenantes. Un nouveau partenaire devrait rejoindre le CROS Limousin l'enseigne Décathlon (partenariat établi sous une forme autre que financière, la convention est à aujourd'hui en cours de finalisation).

La Commission sport sans violence du CROS Limousin a mené à bien un certain nombre de conventions de partenariats (avec La Poste, SPC, Harmonie Mutualité, GDF Suez, etc.) et d'échanges réciproques avec les grands clubs régionaux (CSP, LABC, CABCL, USAL...).

RELATIONS EXTERIEURES

Avec l'Etat

La relation instituée avec les services de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin est une relation de travail conjoint, notamment dans le cadre de la Commission territoriale « paritaire » du CNDS, co-présidée par le Président du CROS Limousin et le Préfet de la Région Limousin.

Les études de projets et d'actions relatifs au sport et à son environnement font l'objet de réunions de concertation avec les services de l'Etat.

Au titre de la formation, plusieurs séances dispensées par le CROS Limousin, sont réalisées au profit des candidats au BPJEPS et autres, à la demande du Service Associé de Formation de la DRJSCS.

Avec le Conseil régional du Limousin

Les relations entretenues avec le Conseil régional du Limousin, les élus et les agents du service des sports restent excellentes. Il en est de même avec les différents et autres services en charge de la communication, de l'emploi et de la formation, avec lesquels nous maintenons de très bons rapports.

Avec le CNOSF, un référent territorial

L'animation du réseau de référents, initié en 2008, s'est poursuivie en 2012 par la mise en place d'une réelle dynamique entre le CNOSF, les CROS, les CDOS et les CTOS au service du développement des filières fédérales.

Le but est d'accompagner le développement des Ligues, Comités et organismes régionaux, et de partager les bonnes informations auprès des autres régions en jouant le rôle de relais. A terme, ce réseau devrait permettre d'optimiser la coopération entre tous les acteurs du sport au service de l'intérêt général, et de conforter le mouvement olympique et sportif dans son rôle d'interface et de partenaire incontournable des collectivités à tous les échelons du territoire régional et départemental.

Avec l'UNSS

A l'image du niveau national, l'UNSS régionale souhaite se rapprocher du CROS Limousin de manière à pouvoir s'appuyer sur le mouvement sportif régional, cela afin de contribuer à l'organisation de ses propres épreuves sportives.

VIE DU CROS LIMOUSIN

Durant cette olympiade, conformément aux statuts et sur convocation du Président, les membres du Comité de Direction et du Bureau directeur se sont réunis dans les locaux de l'Hôtel de Région et maintenant de la Maison Régionale des Sports du Limousin « Gaïa ».

Assemblées Générales : 10 mars 2009, 23 février 2010, 8 mars 2011 et 13 mars 2012.

Comités de Direction : 10 mars, 31 mars, 18 juin, 6 octobre et 15 décembre 2009,
13 avril, 22 juin, 5 octobre et 14 décembre 2010,
15 février, 10 mai, 27 septembre et 13 décembre 2011,
21 février, 15 mai, 18 septembre et 11 décembre 2012.

Bureaux Directeurs : 24 novembre 2009,
15 juin, 28 septembre et 7 décembre 2010,
18 janvier, 3 mai, 13 septembre et 6 décembre 2011,
31 janvier, 9 mai, 11 septembre et 4 décembre 2012.

Le Bureau restreint, composé du Président, du Vice-président délégué, du Secrétaire général et du Trésorier, siège en présence des salariés, tous les mardis à partir de 09 heures 30. Ces réunions permettent d'assurer le bon fonctionnement du CROS Limousin, le suivi des dossiers et de répartir les différentes tâches ou missions pour lesquelles le mouvement sportif se doit d'être présent. Tout membre élu au sein du Comité de Direction souhaitant s'investir davantage sera le bienvenu.

Les membres du bureau ont participé ou représenté le mouvement sportif régional à plusieurs réunions ou séances de travail avec la DRJSCS, le Conseil régional du Limousin, le Conseil économique et social régional, des conférences sur invitation avec les partenaires et divers autres organismes spécialisés dans le domaine sportif au sein desquels le CROS Limousin est membre du conseil d'administration tels que le CRIJ (Didier HEBRAS) et le CRSU (Jean-Claude AVRIL).

BOURSE AUX JEUNES TALENTS SPORTIFS DU LIMOUSIN

Le CROS Limousin, le Crédit Mutuel et SPC Limoges Couzeix, ont récompensé **21** jeunes sportifs en devenir de notre région, par un compte livret crédité d'un montant de **200 €** et une dotation en petits matériels et équipements de sport.

L'objectif est double : soutenir les jeunes qui excellent dans leur discipline, non inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau et contribuer à la promotion du sport en Limousin.

La treizième édition, s'est déroulée le 11 décembre 2012 dans la salle de conférence de la Maison régionale des sports du Limousin. En plus des lauréats et de leurs familles, des partenaires et des promoteurs, cette manifestation a rassemblé des personnalités locales et régionales, de nombreux dirigeants et responsables, entraîneurs et animateurs de Ligues, de Comités et de clubs régionaux.

En récompensant des jeunes sportifs au talent déjà avéré, le CROS Limousin confirme son rôle en matière de promotion du sport en Limousin.

COTISATIONS

En 2012, 63 membres, sur 72 possibles, adhèrent au CROS Limousin, et sont à jour de leur cotisation.

Tarifs appliqués au CROS LIMOUSIN

Tous les tarifs ont été augmentés de 2 % en 2012, hausse calquée sur le coût de la vie. Le montant en matière d'indemnités kilométriques demeure celui du barème fiscal qui préconise une indemnisation à hauteur de 0.38 € du kilomètre. Les frais de restauration sont fixés à 17.4 € (voir tarifs 2012 doc AG).

NOUVELLES OFFRES & COMMISSIONS

La Maison régionale des sports du Limousin « GAÏA », vitrine du sport régional et de la Région Limousin, a permis d'accroître les bonnes relations, déjà entretenues, entre les divers services et les différentes disciplines, favorisant ainsi le développement et l'impact du mouvement sportif régional.

Après l'installation et un temps d'adaptation au sein de la Maison régionale, où chacun a trouvé ses marques et pris son régime de croisière, il apparaît aujourd'hui une volonté d'échanger et de travailler ensemble. Le CROS Limousin, dans cette année 2012, suite aux diverses sollicitations propose de nouvelles offres de services et de nouvelles commissions.

Activités sport et communication

Le CROS Limousin via sa personne ressource, à votre demande et avec vous ou vos services, évalue vos besoins, puis élabore et conçoit les outils nécessaires pour assurer la promotion de votre structure ou de vos événementiels : plaquette, affiche, banderole, kakémono, logo, site Internet, réseaux sociaux...

Diagnostic et développement

Le CROS Limousin, répond à une demande et vous aide à la réalisation d'un état des lieux de votre activité, souligne les points faibles et les points forts... Après ce diagnostic, la personne ressource du CROS Limousin vous suggère des solutions, et vous accompagne dans la mise en place de vos projets de développement.

Commission sport santé

Cette nouvelle Commission du CROS Limousin répond à une demande émanant des représentants de quatre structures à l'origine du projet : la Ligue d'Athlétisme, le Comité régional de Natation, le Comité régional de Gymnastique Volontaire et la Ligue de Judo. Elle devrait être complétée par le médecin du CROS Limousin. Une plaquette de présentation du dispositif sport santé devrait être prochainement réalisée pour informer de son existence et sensibiliser le grand public à la pratique du sport santé.

Commission sport de nature

Elle est constituée de dirigeants et de salariés issus des sports dits de nature. Elle s'est réunie à deux reprises pendant l'année pour échanger sur les attentes et les préoccupations de chacun en la matière. A terme, cette Commission sport de nature devrait abonder et éclairer les travaux réalisés au sein de la Conférence régionale de développement du sport. Cela afin de répondre au mieux à la politique de développement de la Collectivité régionale

Commission sport et développement durable

L'objectif de cette Commission est d'innover en matière de développement durable dans le sport, d'éclairer et d'apporter sa pierre à l'édifice lors des travaux menés au sein de la Conférence régionale de développement du sport.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater au travers de ce document de travail et du rapport d'activités, les travaux menés sont denses et divers. Le Comité régional olympique et sportif du Limousin est là parfaitement dans son rôle de soutien et de représentant des Ligues et des Comités régionaux. Par ses services, ses actions et ses commissions, il est à la disposition de tous les mouvements du sport régional Limousin.

Je vous remercie de votre aimable attention.

René VERVEY
Secrétaire général du CROS Limousin